

En tant que fabricant de composants de sécurité, la société Cobianchi Lifteile AG se considère responsable de la conception et de la production de parachutes à prise instantanée à rouleaux Cobianchi. La présente notice d'utilisation a été élaborée en vue de faciliter la production, la mise sur le marché et l'entretien des équipements par les fabricants et les assembleurs de cadres.

La présente notice d'utilisation documente la version standard COB03 sans arbre de liaison ni fin de course. Si votre mode d'installation est différent de la version décrite, veuillez vous adresser à votre bureau d'étude ou au service de construction compétent.

Les consignes importantes figurant ci-après doivent être respectées afin de garantir une installation et un fonctionnement en toute conformité. Le dessin suivant doit être joint à la présente notice d'utilisation:

N° de dessin	Type de parachute à prise instantanée à rouleaux	Projection verticale, horizontale, latérale
COB03-BA01-1	COB03-N1619, COB03-N2831	Dessin d'assemblage

La présente notice se compose de deux pages de texte et d'un dessin. Les solutions spécifiques aux clients peuvent nécessiter des procédures de montage différentes. Les parachutes à prise instantanée à rouleaux peuvent être installés en haut ou en bas de la cabine, en tenant compte de la position de l'arbre de liaison.

Sous réserve de modifications par rapport à la version standard décrite ici.

Attention avant de procéder à l'installation :

Le parachute à prise instantanée à rouleaux se compose de deux têtes d'accrochage plombées. Toutes les indications de performance figurant sur les plaques signalétiques se réfèrent à une utilisation par paire sur des rails de guidage des ascenseurs conformément à la norme ISO 7465. Les numéros de fabrication sont gravés sur les deux têtes d'accrochage. Ces numéros doivent coïncider avec ceux figurant sur les plaques signalétiques collées et jointes et doivent pouvoir être associés au numéro de l'équipement. Si ce n'est pas le cas, il y a présence d'une confusion et il faut prendre contact avec le service des achats, votre propre entrepôt ou directement avec le fabricant.

1. Montage

d'après les dessins joints

- 1.1. L'installation des têtes d'accrochage s'effectue à l'aide de 8 boulons M16 de longueur appropriée et avec des rondelles de sécurité homologuées directement dans le cadre de capteur ou le contrepoids. Il faut obligatoirement que le marquage « Down » se trouve en bas et « UP » en haut.
- 1.2. Les têtes d'accrochage doivent être montées avec un jeu maximal de 1,5 mm par rapport au rail de guidage.
- 1.3. Vérifiez que les rouleaux crantés (3) peuvent se déplacer librement vers le haut. L'élément de levage (4) doit être relié au boulon du rouleau cranté (3) au moyen d'une goupille fendue (6).

Remarque : L'évaluation de la liaison entre les têtes d'accrochage le cadre d'accrochage ainsi que de leur résistance doit être calculée par le fabricant du cadre en fonction de l'application et en référence à la conception.

2. Raccordement et réglage

- 2.1. Une tige de déclenchement doit être configurée sans jeu afin que les deux têtes d'accrochage viennent en prise simultanément par le biais de l'élément de levage (4).
- 2.2. Un mécanisme de rappel doit de nouveau tirer le rouleau cranté (3) vers le bas, en position de base correcte, après un accrochage.

3. Mise en service

3.1. Attention avant le premier essai d'accrochage :

Les rails de guidage doivent dans tous les cas être nettoyés pour en éliminer les anciennes salissures, la protection anticorrosion et les éventuelles couches de peinture. Il est préférable d'utiliser à cet effet un nettoyeur à froid ou un produit de nettoyage pour disques de frein.

3.2. Forces de déclenchement :

Celles-ci dépendent de la tige de déclenchement et du mécanisme de rappel et doivent être définies par le fabricant du cadre.

4. Maintenance

(selon l'EN 13015:2001+A1:2008 (Annexe A, paragraphes A.1 et A.2))

Si l'installation des têtes d'accrochage a été effectuée conformément aux instructions, la maintenance se limite aux opérations suivantes :

4.1. État des rails :

conformément aux instructions de mise en service ci-dessus.

4.2. Tige de déclenchement :

réaction synchrone des deux têtes d'accrochage, liaison sans jeu de l'arbre de liaison, bonne mobilité et possibilité de mouvement libre de l'élément de levage.

4.3. Mécanisme de rappel :

présent, sous tension (selon les indications du fabricant du cadre).

4.4. Têtes d'accrochage :

propres, liberté de mouvement des rouleaux crantés.

4.5. Guides de la cabine :

en parfait état, non élargis.

4.6. Fixation :

conformément aux instructions de montage ci-dessus.

4.7. Propreté :

De manière générale et plus particulièrement sur les ascenseurs de chantier et lors des transformations, s'assurer que les têtes d'accrochage sont protégées contre tout encrassement par du plâtre, du béton, du ciment, du mortier, du gravier ou des matériaux de construction similaires. Les têtes d'accrochage encrassées doivent être démontées et nettoyées.

Le respect de ces instructions simples permettra d'accroître considérablement la sécurité aussi bien pour l'utilisateur de l'ascenseur que pour l'entreprise chargée du montage.

